



# SERVICE SPORT ET JEUNESSE A TOUT SPORT AVRIL 2020

**DU 14 AU 17 AVRIL 2020**

## **Activités acrobatiques**



## **Challenge VTT Nature**

**Run & Bike, Trial, Biathlon**



**DU SUR - MESURE POUR DES VACANCES RÉUSSIES**

## **Piscine**



## **Escalade**

## **Free fight**

**Renseignement / Inscription :**

**Service Sport et jeunesse 03.89.70.76.02  
sport.jeunesse2@mairie-bartenheim.fr**



Service  
de la jeunesse,  
du sport,  
de la vie  
associative,  
de l'égalité  
et de l'intégration



## Modalités de fonctionnement

Les activités physiques proposées durant ces animations sont envisagées dans une perspective d'initiation et de découverte pour les jeunes âgés de 10 à 17 ans.

### Horaires

L'accueil du matin est possible de 8h00 à 9h00. Le soir le départ est également échelonné de 17h00 à 17h30 au plus tard sauf pour certaines sorties (voir les horaires du programme)

Pour les inscriptions à l'activité, le participant doit se présenter **au plus tard un quart d'heure avant le début de l'activité et se signaler auprès du Directeur à l'accueil**. Il peut s'inscrire directement dès son arrivée sous réserve des places disponibles (inscription préalable recommandée) et de présenter l'ensemble des documents administratifs exigés.

### Repas de midi

Pour les inscriptions à la semaine, le repas est inclus dans le tarif. Pour les inscriptions à l'activité le repas n'est pas inclus.  
Important :

- **L'inscription à la semaine classique** comprend : Piscine Aquabasilea, Moto, Free Fight, Activités Acrobatiques, Escalade, Flag Foot
- **L'inscription à la semaine Challenge VTT Nature** comprend : Pilotage, Run & Bike, biathlon, trial, Bike parc Indoor de Strasbourg

### Respect des horaires et responsabilité

**Le point de rendez vous pour le départ de toutes les activités est à l'accueil d'ATOUT SPORT – Espace 2000 à Bartenheim (indiqué par un fléchage)**

Il est impératif que le participant soit présent aux heures indiquées dans le programme d'activités (voire légèrement en avance) pour que l'activité puisse démarrer à l'heure.

Tout participant quittant une activité au cours de son déroulement ou en fin d'activité n'est plus sous la responsabilité de l'équipe éducative. Les parents ont la responsabilité de venir chercher leur enfant ou devront autoriser l'enfant à quitter seul le site en fin d'activité.

La responsabilité de la collectivité ne saurait être engagée en cas de perte, détérioration ou vol d'effets personnels, de valeurs ou d'espèces.

### Tenue et matériel

Tout participant devra se présenter avec un équipement adéquat et complet (casquette, crème solaire, K-way, affaires de rechange, baskets pour l'intérieur et l'extérieur).

**Pour les activités nécessitant un déplacement VTT (ou vélo) le participant doit apporter son propre matériel en parfait état de marche (casque obligatoire)**

### Participation financière

Elle doit être acquittée au moment de l'inscription. Pas de remboursement en cas de conditions météorologiques ne permettant pas la tenue de l'activité mentionnée dans le programme sauf pour des activités annulées ou sur présentation d'un certificat médical.

En cas de non présentation d'une copie du dernier avis d'imposition, le tarif applicable sera établi sur la base de la tranche la plus élevée (catégorie 5). Toutes les informations transmises sont soumises à la confidentialité dans le cadre du secret professionnel.

### Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance « Responsabilité Civile ». Cette assurance ne se substitue en aucune façon à celle des familles, tous les enfants devant bénéficier d'une couverture sociale. La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée que sur le lieu même de l'activité et dans les stricts horaires de celle-ci.

### Autorisation de sortie de territoire

La présentation d'une autorisation de sortie de territoire est obligatoire pour chaque participant à des activités nécessitant un déplacement hors du territoire (piscine Aquabasiléa).

**La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016** ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs.

### **Pièce à fournir au moment de l'inscription**

- ✓ Fiche d'inscription dûment complétée
- ✓ Copie du dernier avis d'imposition (sauf si déjà fourni lors du séjour en hiver 2020)
- ✓ Fiche sanitaire de liaison **dument complétée** (sauf si déjà fournie lors du séjour en hiver 2020)
- ✓ Photocopie du carnet de vaccination (sauf si déjà fournie lors du séjour en hiver 2020)
- ✓ Autorisation de sortie de territoire **dument complétée uniquement si participation à une activité aquatique**
  - **Formulaire signé** par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
  - **Photocopie du titre d'identité du parent signataire** valide ou périmé depuis moins de 5 ans: carte d'identité ou passeport
  - **Pièce d'identité valide du mineur** : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- ✓ 2 Copies carte d'identité recto / verso ou passeport en cours de validité
- ✓ Attestation de responsabilité civile individuelle (sauf si déjà fournie lors du séjour en hiver 2020)
- ✓ Test d'aisance aquatique selon arrêté du 25.04.2012
- ✓ Règlement de préférence par chèque à l'ordre du Trésor Public.

### **Droit à l'image**

Conformément à la législation en vigueur, la mairie de Bartenheim pourra prendre des photos sur lesquelles figurera le participant. Ces photos sont destinées à être utilisées sur les supports de communication (brochure, site internet). Si toutefois vous ne souhaitez pas que le participant soit pris en photo, le signaler sur la fiche d'inscription.

### **Inscriptions et Renseignements – A votre service !**

Inscriptions **à partir du 10 Mars 2020**

- **MARDI, MERCREDI et JEUDI de 10h00 à 12h00**
  - **Mercredi de 15h00 – 17h00**
- Service des sports - Mairie de Bartenheim.**

*Renseignements :*

Service Sport et Jeunesse

Tél. **03.89.70.76.02**

Courriel : **sport.jeunesse@mairie-bartenheim.fr**

# Programme d'activités - ATOUT SPORT Avril 2020

Semaine ATOUT SPORT Avril 2020								
		<i>Lundi</i> 13/04	<i>Mardi</i> 14/04	<i>Mercredi</i> 15/04	<i>Jeudi</i> 16/04	<i>Vendredi</i> 17/04		
<i>Semaine Classique</i>								
Semaine 16 du 13 au 17.04 Accueil de loisirs	<i>Matin</i>	Férié	Piscine Aquabasiléa <i>Pratteln (CH)</i> 10h00 -16h30	Moto <i>Moto Club 3 Lys</i> 9h00 - 12h00	Activités acrobatiques <i>Espace 2000</i> <i>Bartenheim</i> 9h00-12h00	Activités Aquatiques <i>Piscine de Village Neuf</i> 9h00 - 12h00	Moto <i>Moto Club 3 Lys</i> 9h00 - 12h00	Activités acrobatiques <i>Espace 2000</i> <i>Bartenheim</i> 9h00-12h00
	<i>Après-Midi</i>			Free Fight <i>Rosenau</i> 14h00 -16h00	Escalade / Flag foot <i>COSEC de Village Neuf</i> 13h00-16h00	Tir sportif <i>Sausheim</i> 14h00 - 16h00		
<i>Challenge VTT Nature</i>								
Semaine 16 du 13 au 17.04 Accueil de loisirs	<i>Matin</i>	Férié	Maniabilité /Pilotage <i>Bartenheim</i>	Maniabilité /Pilotage	Atelier Franchissement	STRIDE Bikepark Indoor <i>Strasbourg</i>		
	<i>Après-Midi</i>		Course VTT	Run and Bike Biathlon	Trial			

## GRILLE TARIFAIRE

Revenus mensuels déclarés du ménage *	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Cat 5
1 enfant inscrit	M<1800	1800 <M<3000	3000<M<4500	4500<M<7000	M>7000
2 enfants inscrits	M<2300	2300<M<3400	3400<M<5000	5000<M<8500	M>8500
3 enfants ou plus inscrits	M<3000	3000<M<4100	4100<M<5500	5500<M<10000	M>10000

### ATOUT SPORT Avril 2020 : Programme de la semaine et formules proposées / Du 14 Avril au 17 Avril 2020

Programme	Formules proposées	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Cat 5
ATOUT SPORT : Du 14 Avril au 17 Avril 2020	Inscription semaine / repas compris	72	80	89	98	109
		83	92	102	113	126
	Challenge VTT nature (repas compris)	146	162	180	200	221
		168	186	206	227	254

Tarifs jeunes extérieurs de  
Bartenheim

\* Revenus mensuels des ménages y compris pensions alimentaires (exprimés en euros)

**FICHE D'INSCRIPTION et  
AUTORISATION PARENTALE \***

**Je soussigné(e)** .....

(Nom et prénom du responsable légal)

**Inscrit mon enfant** .....

(Nom et prénom de l'enfant)

**Date de naissance** : .....

➤ **Semaine du 14 au 17 Avril 2020-**

Inscription à la semaine complète (repas  
compris)

Semaine classique

Challenge VTT Nature

✓ Autorise mon enfant à **quitter SEUL** le site d'accueil  
en fin de journée ou d'activité en ayant  
préalablement informé le Directeur :

- OUI  
 NON

✓ Autorise mon enfant à être pris en photo (fins non  
lucratives, support de communication)

- OUI  
 NON

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS  
COMPLEMENTAIRES \***

➤ **Responsable légal de l'enfant :**

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

E-mail : .....

N° Sécurité sociale : .....

Caisse privée : .....

➤ **Responsabilité Civile et individuelle :**

Organisme : .....

N° de Contrat : .....

➤ **Téléphone père :**

Nom / Prénom : .....

☎ Domicile : .....

☎ Professionnel : .....

☎ Autre : .....

➤ **Téléphone mère :**

Nom / Prénom : .....

☎ Domicile : .....

☎ Professionnel : .....

☎ Autre : .....

(\* = à renseigner intégralement)

**Tél (portable ou email du jeune) :**

☎ .....

☒ .....

**Je soussigné (e)** .....

.....  
déclare vouloir faire participer mon enfant  
..... dont je suis  
responsable, aux animations ATOUT SPORT Avril  
2020 organisées par la Mairie de Bartenheim.  
J'autorise les responsables à prendre toutes les  
mesures d'urgences jugées nécessaires et à faire  
pratiquer les éventuelles interventions  
chirurgicales rendues nécessaires dans l'intérêt de  
l'enfant.

**Fait à** .....

**Le** .....

**Signature :**

(Précédée de la mention « certifié exact »)



<b>FICHE SANITAIRE DE LIAISON</b>	1 - ENFANT
	NOM : _____
	PRÉNOM : _____
	DATE DE NAISSANCE : _____
	GARÇON <input type="checkbox"/> FILLE <input type="checkbox"/>

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
<b>Ou</b> DT polio				Autres (préciser)	
<b>Ou</b> Tétracoq					
BCC					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION  
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui  non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME      oui  non       MÉDICAMENTEUSES      oui  non   
ALIMENTAIRES      oui  non       AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....  
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....  
.....  
.....



ATOUT SPORT AVRIL 2020  
DU 14 AU 17 AVRIL 2020



N° 15646\*01

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)  
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**

(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

**1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS**

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : .....  
Prénom(s) : .....  
Né(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] à (lieu de naissance) : .....  
Pays de naissance : .....

**2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION**

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : .....  
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : .....  
Prénom(s) : .....  
Né(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] à (lieu de naissance) : .....  
Pays de naissance : ..... Nationalité : .....  
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :  
 Père  Mère  Autre (préciser) : .....  
Adresse : .....  
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie  
Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Commune : .....  
Pays : .....  
Téléphone (recommandé) : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_  
Courriel (recommandé) : .....

**3. DURÉE DE L'AUTORISATION**

La présente autorisation est valable jusqu'au : 17 04 2020 inclus.  
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.  
Exemple : une autorisation signée le 1<sup>er</sup> septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

**4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »<sup>(1)</sup> :  
DATE : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Signature du titulaire de l'autorité parentale : .....

<sup>(1)</sup> Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

**5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION <sup>(1)</sup> :**

Type de document (cocher la case) :  Carte nationale d'identité  Passeport  Autre  
(Préciser : .....)<sup>(2)</sup>  
Délivré(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
Par (autorité de délivrance) : .....

<sup>(1)</sup> La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

<sup>(2)</sup> Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

**RAPPEL :** « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »